

Membres de droit présents :

Les enseignants : Mmes BARTOLO, BLAS, DESPOMADERES, GASSEE, ISTRIA, KERHERVE, MEUNIER, NOLIVOS, ROURE et Mrs GYRE, MIDROIT.

Les adjointes au Maire : Mmes MARLOYE et PREVOT.

Les parents d'élèves : Mmes ADJOUALE, BENNANI-RUNGS, BORDRY, HYZY, LIVET, RICHEZ, PICART.

Membres de droit excusés :

M. MERCIER, Inspecteur de l'Education Nationale.

M. GUERIN, Maire de Cugnaux.

Mme CHICOTTE et Mme LAMBERT, parents d'élèves

Membres invités :

Les responsables du CLAE : Mmes MAILHOL et BRAY.

Président de séance : M. MIDROIT

Secrétaire de séance : M. MIDROIT

Ouverture de la séance : 18h

1. Organisation de la semaine scolaire

Afin de se conformer à la réglementation, l'organisation du temps d'enseignement obligatoire des écoles fonctionnant sur le régime dérogatoire doit faire l'objet d'un renouvellement. Le conseil est donc réuni pour s'exprimer de façon consultative sur l'organisation de la semaine scolaire.

Un sondage effectué par une fédération de parents d'élèves auprès des familles de l'école donne le résultat de 109 pour la semaine de 4,5 jours et 29 pour celle de 4 jours, avec 2 abstentions.

Les membres du conseil décident à l'unanimité d'effectuer le vote à main levée.

Sur les 19 votants : 18 voix pour les 4,5 jours et 1 voix pour les 4 jours.

2. Le RASED

Il est prévu de fermer 78 postes de RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) à la rentrée prochaine dans le département. Les psychologues scolaires ne sont pas touchés par ces fermetures, mais il ne restera qu'un poste de RASED par circonscription. Ces enseignants spécialisés ne prendront plus d'élève en charge, mais effectueront de l'observation et apporteront leur aide aux enseignants demandeurs.

Les membres du conseil regrettent la suppression de ces postes qui apportent une aide spécialisée à des élèves en difficulté ; l'aide personnalisée ne pouvant pas remplacer le RASED.

3. La gestion de la discipline et des incivilités

La principale du collège de Cugnaux faisait dernièrement le constat que les élèves prenaient de plus en plus la parole de façon inopinée, pour intervenir en classe de manière appropriée ou pas.

Les parents ont souhaité aborder le sujet en conseil pour connaître l'état des lieux en ce qui concerne l'école. Le constat est le même, mais diffère d'une classe à l'autre, en fonction du nombre d'élèves concernés : intervenir en classe quand on a la parole est une compétence difficile à acquérir pour certains.

D'autre part, les enfants entre eux ont de plus en plus un langage cru, souvent vulgaire qui génère des problèmes. L'école et le CLAE rencontrent les parents des élèves concernés. Souvent la situation s'améliore quelque temps, mais parfois la famille ne soutient pas les adultes de l'école.

La Mairie propose « Le café des parents », ouvert à toutes les familles, qui est un lieu d'échange sur un thème particulier. Les parents d'élèves trouvent les thèmes très intéressants, mais désireraient un horaire plus abordable.

La Mairie rappelle aussi qu'il existe « La réussite éducative » pour les familles qui se trouveraient dans une situation de difficulté éducative. Ce dispositif peut être contacté directement ou par l'intermédiaire du directeur de l'école. Une plaquette sera prochainement distribuée à tous les élèves.

4. Le coin calme

Lors du précédent conseil d'école, une réunion entre la Mairie et les fédérations de parents d'élèves était prévue et ce point devait être à nouveau abordé en conseil.

Un mot conjointement écrit par les fédérations de parents d'élèves et la Mairie a été collé dans les cahiers des élèves de l'école.

5. L'environnement de l'école

Les parents d'élèves demandent à la Mairie que le nettoyage autour de l'école et principalement dans la voie piétonne qui longe le bâtiment soit fait plus régulièrement.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été passés en revue, la séance est levée à 19h40.

Le président de séance

M. MIDROIT

Le secrétaire de séance

M. MIDROIT